



# CLIO. Histoire, femmes et sociétés

4 (1996)

Le temps des jeunes filles

---

Françoise Thébaud

## **Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *L'Enfant de l'ennemi*, Paris, Aubier Collection historique, 1995, 222 p.**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Françoise Thébaud, « Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *L'Enfant de l'ennemi*, Paris, Aubier Collection historique, 1995, 222 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/449>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/449>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Françoise Thébaud

## Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *L'Enfant de l'ennemi*, Paris, Aubier Collection historique, 1995, 222 p.

- 1 Depuis plusieurs années, Stéphane Audoin-Rouzeau souligne que l'historiographie de la Grande Guerre a eu longtemps tendance à écrire une histoire « aseptisée » du conflit, une histoire qui occulte la violence physique donnée et reçue et la souffrance des corps, qui tait totalement la question de la sexualité, qui oublie le malheur des âmes et les dégâts psychiques causés aux individus. Des seuils de brutalité ont pourtant été franchis en 1914-1918, tant dans les formes du combat que dans les mentalités. Au risque de ne pas comprendre pourquoi les soldats et les populations civiles ont tenu si longtemps, et de mal évaluer les nouveautés générées par le conflit, l'historiographie a aussi négligé le champ de la culture de guerre, sa dimension eschatologique et ses enjeux idéologiques.
- 2 Contre ces tendances, Stéphane Audoin-Rouzeau propose d'avancer vers une « histoire de l'essentiel », une « étude du paroxysme » (les termes sont empruntés à Alain Corbin) et vers une histoire culturelle de la Première Guerre mondiale qu'il appelle de ses vœux et qui connaît ses premiers développements<sup>1</sup>. Ces deux approches lui apparaissent non seulement complémentaires mais concomitantes et profondément liées, dans la mesure où il défend l'idée que « la guerre mondiale a été largement engendrée, dans sa violence radicale, par la culture de guerre elle-même » qui n'en serait donc pas la conséquence mais la « véritable matrice »<sup>2</sup>. Plus encore que dans *La Guerre des enfants* (Armand Colin 1993) qui décryptait « la première grande mobilisation morale et intellectuelle de l'enfance au sein du champ politique européen » (p. 186) et montrait, à travers tout ce qui fut proposé aux enfants dès 1914, l'agressivité nouvelle du langage de guerre, Stéphane Audoin-Rouzeau en teste la validité dans son dernier ouvrage *L'Enfant de l'ennemi* consacré aux « débats, angoisses, fantasmes que suscitèrent en France les viols des débuts de la guerre » (p. 9).
- 3 Un fait divers est à l'origine de ce livre : en août 1916, une jeune domestique réfugiée de Meurthe-et-Moselle tue son nouveau-né en déclarant ne pas vouloir d'un enfant « né d'un père boche ». Pour ce motif elle comparait le 23 janvier 1917 devant la cour d'Assises de la Seine. Malgré l'indulgence croissante des jurys en matière d'infanticide, indulgence qui s'appuie sur l'égaré et la non préméditation, le verdict d'acquiescement, prononcé sous les applaudissements du public, est étonnant et ne peut se comprendre que dans le contexte culturel de la guerre. Les jurés n'ont pas entendu l'avocat général ou le président de la cour qui demandaient, avec circonstances atténuantes, l'application du droit. Ils ont suivi l'avocat de la défense, maître Loewel, qui emboîte la ligne de défense de la jeune fille, souligne le traumatisme du viol par l'ennemi et assimile cet infanticide à un véritable acte de guerre, supprimant un « petit Allemand », le représentant d'« une race de barbares qui a reculé les bornes de l'horreur ». Dans sa conclusion, l'avocat évoque même un acte de représailles en traduisant ainsi la question à venir du président : « Joséphine est-elle coupable de n'avoir pas laissé vivre l'enfant de ceux qui ont tué vos fils ? ». La presse reproduit fidèlement ces paroles après avoir brodé sur le malheur ou l'héroïsme de la petite lorraine ; l'écrivain Georges Docquois enquête sur l'affaire et lui consacre un chapitre de son ouvrage *La Chair innocente. L'enfant du viol boche* paru la même année. Mais le débat reste alors circonscrit, moins souvent axé sur l'hérédité criminelle (dans la logique de maître Loewel) que sur le danger de l'inversion des valeurs morales en période de guerre ou sur le prix de la vie et les besoins démographiques. Ainsi le procès de Joséphine, qui constitue la première partie du livre, témoigne à la fois de la survie de modes de représentations issues des débuts de la guerre et explicitées dans la troisième partie (une guerre conçue comme l'affrontement entre des races biologiquement différentes) et de l'usure, sans doute dès 1916, de cette culture de guerre.

- 4 Entre les deux, Stéphane Audoin-Rouzeau tente, en historien, de rendre compte, avec les sources disponibles, du phénomène bien réel des viols de guerre, particulièrement nombreux même si une comptabilité précise est impossible à établir - lors des périodes d'invasion de 1914. Les rapports d'enquête, effectués dès les premiers mois du conflit par tous les belligérants sur les « atrocités » commises par l'ennemi, en font état, et particulièrement les premiers rapports français qui publient les dépositions les plus précises : viols individuels ou de groupes commis souvent en public et accompagnés d'autres humiliations et brutalités physiques, usage des armes, victimes de tous âges dont les mots parfois se dérobent. À la fois fascinés et embarrassés par ce phénomène, comme l'atteste une importante production littéraire et iconographique ampoulée mais souvent muette sur la réalité du viol, les contemporains n'ont pas su penser cette forme de violence spécifique contre les femmes. L'historien propose aujourd'hui quelques pistes d'interprétation, en resituant le phénomène dans le contexte des premiers mois de la guerre : volonté de conquête et d'humiliation de l'adversaire à travers le corps de ses femmes, levée des interdits du temps de paix enclenchée par le traumatisme du champ de bataille (l'année 1914 est particulièrement meurtrière) et l'épreuve de la peur, sentiment d'impunité lié au port d'arme et exacerbation de la virilité au sein de petits groupes d'hommes soudés par cette expérience commune. Écrite avec pudeur et rigueur, cette seconde partie laisse cependant perplexe, dans la mesure où elle oscille continuellement entre la mise au jour d'un fait dont des femmes sont victimes et le traitement des viols comme thème culturel et « objet culturel nouveau » (p. 45), signe à la fois du franchissement d'un seuil de violence et du traumatisme infligé à la société française en guerre et particulièrement à ses hommes. Privilégiée, cette seconde approche permet à Stéphane Audoin-Rouzeau de décrypter l'émergence et les éléments d'une culture de guerre à la française à travers les manifestations de l'opinion publique et notamment le débat qui se cristallise pendant les trois premiers mois de 1915 sur le devenir des enfants du viol.
- 5 Lancé par *Le Matin* du 7 janvier 1915, relayé par Maurice Barrès qui, un mois plus tard, appelle de ses vœux l'intervention des pouvoirs publics en faveur de facilités d'abandon et de la création d'un « fonds des bâtards du crime », ce débat permet un florilège de citations qui appuie fortement la démonstration. Il oppose avec virulence des journalistes, des hommes de lettres, des féministes, des hommes d'Église, des militants ouvriers et surtout des médecins, sans qu'aucun groupe n'affiche de position commune. Effrayés par le cours des choses et la « démoralisation » (au sens propre) des esprits, les uns sont totalement hostiles à la légalisation, même temporaire, de l'avortement, au nom du prix de la vie, de l'innocence de l'enfant et des valeurs maternelles ; ils reçoivent l'appui de médecins dont le célèbre Adolphe Pinard qui, dans les controverses contemporaines sur la part respective de l'hérédité et du milieu et sur les risques de dégénérescence héréditaire, nient la réalité de la télégonie (influence du premier géniteur sur la descendance future) et font confiance à l'éducation pour « inculquer (aux enfants de père allemand) des idées et des principes moraux qui en fassent de bons Français ». D'autres se posent avec angoisse des questions sur la légitimité de l'avortement, préconisent plutôt l'abandon ou laissent le choix aux femmes concernées. D'autres encore, parmi lesquels des personnalités scientifiques de premier plan comme le docteur Variot, se déclarent hostiles à toute conservation des enfants « du viol boche », qualifiés parfois de « petits vipéreaux » nés « d'immondes bandits » ; ils invitent à « casser le bourgeon » « au nom de l'unité de la famille française (et) de la pureté de la race ». Avec un vocabulaire d'une violence inouïe qui parle souillure, intoxication, opposition des races « Gorilles, orangs-outangs, mandrilles ils sont et demeurent quoi qu'ils fassent », écrit des Allemands l'écrivain Jehan Rictus et élimination des « tarés », leurs propos ravivent des peurs anciennes sur la dégénérescence de la race française et donnent force à un corpus d'idées cantonnées jusqu'alors à l'extrême droite. Même si les mesures gouvernementales - une circulaire du 24 mars 1915 invite les autorités à faciliter, dans le cadre de la législation existante, l'accouchement sous le secret et l'abandon de l'enfant à l'Assistance publique - permettent d'apaiser le débat et de trouver une solution légale, Stéphane Audoin-Rouzeau refuse de conclure, comme les historiennes américaines Ruth Harris et Judith Wishnia<sup>3</sup>, au triomphe des « valeurs maternelles ». Affirmant qu'il est difficile de quantifier le poids respectif des divers points de vue, il préfère insister sur les positions des extrémistes,

révélatrices d'une « conception ethnique et biologique de la guerre, à l'œuvre dès 1914-1918 », conception qui annonce déjà les « plus grands affrontements de notre siècle, dernière décennie incluse » (p. 181).

- 6 Beau livre qui ouvre des pistes et suscitera des recherches complémentaires ou des travaux comparatifs, *L'Enfant de l'ennemi* s'inscrit résolument dans une perspective d'histoire culturelle. S'il n'est pas un livre sur le viol de guerre comme le précise l'introduction on aimerait cependant en savoir plus sur le sort et l'avenir des victimes, femmes violées et enfants abandonnés -, il n'aurait sans doute pu voir le jour sans les recherches antérieures effectuées en histoire des femmes et études féministes en France comme à l'étranger. Cette filiation n'est cependant pas reconnue. Bien au contraire, Stéphane Audoin-Rouzeau apparaît parfois sélectif dans ses nombreuses références et stigmatise en introduction « un certain féminisme américain » et une historiographie américaine « de plus en plus conditionnée par les appartenances identitaires » (p. 10). En cela il semble partager une attitude très fréquente aujourd'hui dans la communauté intellectuelle : négliger l'apport des travaux français dans ce domaine de recherches et diaboliser son homologue américain. N'y a-t-il pas là une curieuse singularité française dont il faudrait débattre entre tous ?

### Notes

1 Voir le numéro spécial de *Vingtième siècle. Revue d'histoire* (numéro 41, janvier-mars 1994) consacré à « La guerre de 1914-1918. Essais d'histoire culturelle » et introduit par Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker sous le titre « Vers une histoire culturelle de la Première Guerre mondiale » ; voir aussi *Guerres et cultures. 1914-1918* sous la direction de J.J. Becker, J.M. Winter, G. Krumeich, A. Becker et S. Audoin-Rouzeau, Armand Colin, 1994 (actes d'un colloque organisé en juillet 1992 à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne).

2 *Vingtième siècle, op. cit.*, p. 6.

3 Ruth Harris, « The “Child of the Barbarian” : Rape, Race and Nationalism in France during the First World War », *Past and Present*, n° 141, novembre 1993, pp. 170-206 ; Judith Wishnia, « Natalisme et nationalisme pendant la Première Guerre mondiale », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 45, janvier-mars 1995, pp. 30-39.

### Pour citer cet article

Référence électronique

Françoise Thébaud, « Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *L'Enfant de l'ennemi*, Paris, Aubier Collection historique, 1995, 222 p. », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/449>

### Droits d'auteur

Tous droits réservés